



Fédération Française de **Pétanque** et de **Jeu Provençal**

Projet Associatif Sportif
Comité Régional d'Occitanie



Fédération Française de Pétanque et de jeu Provençal

Comité Régional D'Occitanie

Boulodrome du Marché Gare – Boulevard Chantilly 82000 Montauban

cr-occitanie@petanque.fr



PROJET SPORTIF ASSOCIATIF

Années (2025-2028)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE





Table des matières

ETAT DES LIEUX 2024.....	4
La FFPJP	4
La Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal	4
Le Comité Régional FFPJP OCCITANIE	4
Introduction.....	4
Les moyens humains	5
Les moyens matériels.....	5
Les moyens financiers	6
Bilan Projet Associatif précédent	7
Environnement de l'association	7
Analyse SWOT et Audit 2024.....	7
EQUIPE PROJET	9
Le Comité Directeur – Organisation Administrative	9
Personnes ressources – Organisation opérationnelle.....	9
Organigramme des commissions du Comité Régional.....	10
PROJET ASSOCIATIF 2025-2028	11
Les grands axes du projet associatif 2025	11
Le Plan d'actions :	12



ETAT DES LIEUX 2024

La FFPJP

La Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

dont le siège social est à Marseille,

compte 13 Comités Régionaux suivant le nouveau découpage des régions et 105 comités départementaux
comptait en 2024, 300 400 licenciés.

Le Comité Régional FFPJP OCCITANIE

Introduction

Il est le 1^{er} Comité régional sur le plan national en nombre de licenciés et enregistré en 2024, 59 170 licenciés répartis dans les 1 251 clubs de ses 13 comités départementaux.

Le Comité Régional en quelques mots

Date création : février 2017

Le siège est à Boulodrome du Marché Gare – Boulevard Chantilly 82000 Montauban

Objet de l'association → Copie des statuts (pièce jointe)

Le Comité Régional est administré par un comité directeur composé de 19 membres bénévoles dont 5 femmes.

Sa mission est de gérer et de développer la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal dans sa région. Organe intermédiaire entre la FFPJP, les comités départementaux et les associations locales, il fait appliquer sur son territoire les directives fédérales en tenant compte des spécificités locales. Il coordonne et harmonise les actions de ses clubs et les accompagne dans leurs projets de développement.

Le Comité Régional organise la déclinaison du Projet de développement sportif fédéral et les compétitions de son niveau dans toutes les catégories d'âge et de sexe dans le respect du cadre fédéral défini par la FFPJP.

Il organise les examens d'arbitre Régional et d'éducateur (Tronc commun, BF1)

Il encourage le bénévolat et forme les personnes participant à son fonctionnement (élus, éducateurs et arbitres)

Les moyens humains

Statistiques des licences (par catégorie d'âge selon sexe)

EFFECTIFS COMITE REGIONAL 2024

CATÉGORIES	MASCULINS	%	FÉMININES	%
BENJAMINS	141	0.23%	42	0.07%
MINIMES	527	0.89%	152	0.26%
CADETS	632	1.07%	185	0.31%
JUNIORS	723	1.22%	147	0.25%
SENIORS	22 716	38.40%	5 753	9.72%
VÉTÉRANS	24 309	41.08%	4 380	7.40%
EFFECTIF TOTAL 2024	59 170			

Evolution sur la dernière olympiade (nombre de clubs / nombre de licenciés / nombre de jeunes / nombre de féminines)

	N-3	N-2	N-1	N
Clubs		1 289	1 280	1 251
Licenciés		61 010	60 313	59 170
Jeunes		3 728	3 270	2 549
Féminines		9 466	9 447	10 133

Les moyens matériels

Locaux : Siège dans les locaux du Boulodrome du Marché Gare – Boulevard Chantilly 82000 Montauban

Les moyens financiers

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	11 150 €	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	300 000 €
Achats matières et fournitures	500 €	73 – Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	10 300 €	74 – Subventions d'exploitation[1]	31 906 €
Informatique	350 €	État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ère page	
61 – Services extérieurs	4 988 €	ANS	29 726 €
Locations			
Entretien et réparation	2 450 €		
Assurance	1 838 €	Conseil.s Régional(aux)	1 500 €
Documentation			
Divers	700 €		
62 – Autres services extérieurs	231 118 €	Conseil.s Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications			
Déplacements, missions	230 718 €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	500 €		
63 – impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
64 – Charges de personnel	69 000 €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Rémunération des personnels	39 000 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	30 000 €	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation) Crédit Mutuel	680 €
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	19 780 €
Virement		756. Cotisations	16 780 €
		758 Dons manuels - Mécénat	3 000 €
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	13 700 €
67 – Charges exceptionnelles	12 000 €	77 – Produits exceptionnels	8 455 €
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	4 700 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	332 956 €	TOTAL DES PRODUITS	373 841 €
Excédent prévisionnel (bénéfice)	40 885 €	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0

[1] Ne pas indiquer les centimes d'euros

[2] L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature			
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 – Dons en nature	
TOTAL		0 TOTAL	0

^[3] Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice

Bilan Projet Associatif précédent

Les activités, les plus significatives du Comité Régional d'Occitanie sont :

- L'organisation de ces compétitions régionales
- La participation au Championnat de France
- Son fonctionnement

Environnement de l'association

Les Partenaires du Comité Régional Pétanque et Jeu Provençal d'Occitanie sont :

- Le Conseil Régional d'Occitanie
- Le Comité Départemental 82 pour le bureau. (mise à disposition des locaux par la mairie de Montauban)
- LA FFPJP pour sa participation et ses indemnités à la formation Initiateur/BF1, au CNC Jeunes et au championnat de France

Analyse SWOT et Audit 2024

L'**analyse SWOT** ou matrice **SWOT** (pour Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces en français) est un outil d'**analyse** stratégique de l'association. Elle permet de réaliser un diagnostic avant de lancer son projet. Le diagnostic, outil incontournable dans l'accompagnement des structures, contribue à mieux appréhender les forces et les faiblesses mais aussi à identifier les bons leviers d'action

ANALYSE SWOT

POSITIF

FORCES :

- Grande autonomie financière
- Nombre de licenciés
- Fort bénévolat
- Les ressources internes : compétences et savoir-faire, d'organisation de compétitions et d'accompagnement des licenciés
- Résultats sportifs solides

OPPORTUNITES :

- Les conventions nationales
- Créer des liens avec (USEP, UNSS, HANDI et SPORT ADAPTE)
- Proposer des animations avec les centres de loisir, les villes, les entreprises.
- Proposer des étapes du "Pétanque tour"
- Mettre en avant les médias (EQUIPE 21) 4ème discipline la plus diffusée
- Création d'un poste de CTRF.

INTERNE

EXTERNE

FAIBLESSES :

- Pas de commission de développement
- Pas de commission féminine
- Commission handisport 1 seule personne
- **Manque d'éducateurs**
- Manque d'écoles de pétanque
- Pas de convention ETR
- Peu de partenariats scolaires

MENACES :

- Public + de 60 ans 48.48% des effectifs
- Jeunes 4.30%
- Féminines 17.12%.
- Baisse des licenciés jeunes en 2024 sauf en junior
- - Baisse des ressources publiques

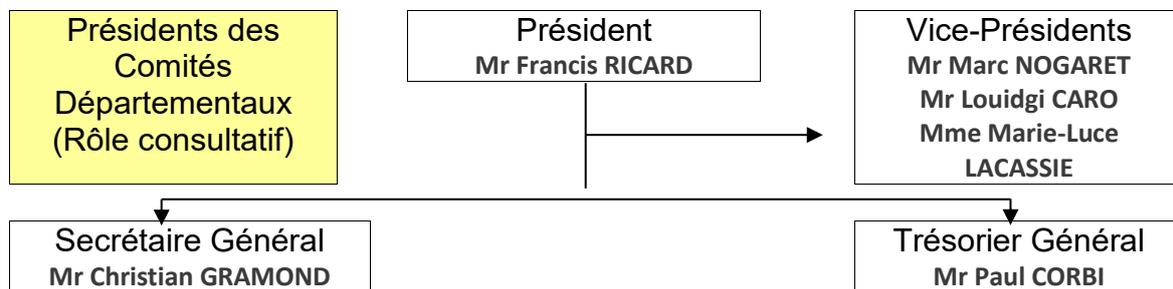
NEGATIF

EQUIPE PROJET

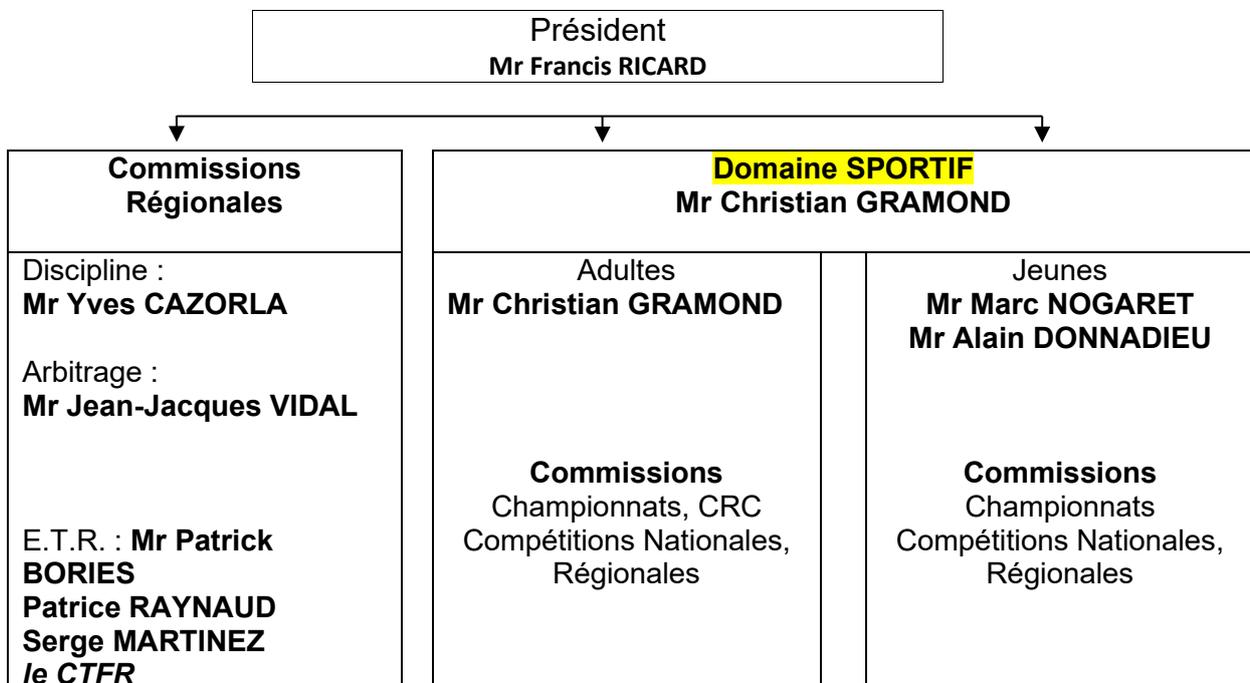
Le Comité Directeur – Organisation Administrative

Le Comité Régional est composé de 19 membres et fonctionne par Commission ou Pôle tournés sur les axes de développement. Ces Commissions travaillent en étroite collaboration avec les Clubs et le Comité Régional pour le recueil des besoins et des souhaits, la définition et l'organisation des compétitions, l'encadrement des manifestations.

Conforme à la réglementation habituelle des associations :



Personnes ressources – Organisation opérationnelle



Organigramme des commissions du Comité Régional

Commission Discipline			Commission Arbitrage			C° Compétition			ETR		
Président	Yves CAZORLA	CD 12	Président	Jean-Jacques VIDAL	CD 66	Président	Christian GRAMOND	CD 46	Responsable	Marc NOGARET	CD 12
Instructeur	Cristian DAIROU	CD 30	Membres	Daniel MASSAT	CD 09	Co Président	Gilles ENJALBERT	CD 12	Co Responsable	Alain DONNADIEU	CD 30
Membres	Henri TRUANT	CD 09		Daniel RIVES	CD 11	Membres	David SOUQUE	CD 09	Membres	Jeanine CAMPOS	CD 09
	René BARTHAS	CD 11		Marie-Véronique LATIL	CD 12		Karine ROUX	CD 11		Frédéric BARBASTE	CD 11
	Manuel GOMEZ	CD 30		Aline MAYARD	CD 30		Gérard PRUNIERES	CD 30		Patrick BORIES	CD 12
	Frédéric DEBEZI	CD 31		Bernard TECHENE	CD 31		Alain PINAUD	CD 31		Patrice REYNAUD	CD 30
	Claude LARRIEU	CD 32		Arnaud VACCARO	CD 32		Claude SARRAU	CD 32		Alain AZEMA	CD 31
	Jean-Pierre PREGET	CD 34		Michèle SCHLEINS	CD 34		Louidgi CARO	CD 34		Sylvain DOISE	CD 32
	Josette FOUGERET	CD 46		Louis TILLET	CD 46		Alain BARONIO	CD 46		Pascal VIALA	CD 34
	Vincent BENARD	CD 48		Guy MALAVAL	CD 48		Julien MALASSAGNE	CD 48		Serge BOURGES	CD 46
	Dominique DAYRES	CD 65		Serge MARTINEZ	CD 65		Lucien SUTRA	CD 65		Lionel CHAPTAL	CD 48
	Joël METHIVIER	CD 66		Philippe GARRIC	CD 81		Claudine CHOPIN	CD 66		Serge MARTINEZ	CD 65
	Jean-Pierre AUGE	CD 81		Jean-Claude BALY	CD 82		Jean-Paul PALOC	CD 81		Vincent GOMEZ	CD 66
Henri FACCIN	CD 82					Claude MONCUQUET	CD 82	Xavier LINARES	CD 81		
							Christian COLMAGRO	CD 82			

PROJET ASSOCIATIF 2025-2028

Les grands axes du projet associatif 2025

Pour les 4 années suivantes (2025-2028), nous avons retenu 4 grands axes de développement avec pour chacun des actions au niveau régional mais aussi au niveau départemental et au niveau des Clubs.



Développer la pratique et les formes de pratiques

Développer les compétitions par équipes de clubs

Continuer le développement et la structuration des écoles de pétanque et l'accueil des jeunes. Fournir aux jeunes des compétitions attractives pour les garder dans notre sport

Etablir les contacts et les conventionnements avec le monde scolaire (USEP, UNSS et UGSEL) et favoriser la passerelle avec les écoles de Pétanque et les clubs

Développer les contacts avec les organisations Handisport et Sport adapté

Développer la pratique féminine

Organiser et Professionnaliser notre structure

Le projet de Professionnalisation fédéral prévoit l'embauche d'un Conseiller Technique Fédéral Régional en collaboration avec la Fédération par une convention d'emploi en 2025 qui va nous aider à structurer notre

E.T.R., former les dirigeants et les encadrants sportifs favorisant la montée en compétences de tous nos acteurs.

Mettre en place des Commissions sportives et administratives régionales

Homogénéiser les pratiques financières sur l'ensemble du territoire

Homogénéiser les pratiques sportives sur l'ensemble du territoire

Moderniser notre communication

Développer les compétences « Communication »

Communiquer sur nos valeurs et sur notre image

Adapter notre communication à notre nouveau statut de reconnaissance médiatique

Être plus réactifs aux événements

Animation de la vie sportive et Haut-Niveau

Organisation de nos compétitions traditionnelles

Détection et haut niveau : identifier et former notre Elite

Prévention santé : lutte contre l'alcoolisme et les pratiques de drogues dans les compétitions

Organisation et suivi des manifestations nationales et régionales

Le Plan d'actions :

Axe 1 : Développer la pratique et les formes de pratique

Pour développer notre discipline et attirer chaque année de nouveaux pratiquants, nous devons à la fois donner une image attrayante de notre discipline et conquérir de nouveaux publics.

Nos projets dans ce domaine :

- Développement des compétitions par équipes de club

Le constat : la Pétanque est considérée comme un sport individuel, le joueur joue souvent pour l'argent, l'esprit club n'est pas affirmé. Les valeurs du sport sont souvent bafouées par l'appât du gain.

Le projet : Le développement de la compétition par clubs dans toutes les catégories doit s'affirmer avec de plus en plus de participants pour :

- développer l'esprit club

- développer les valeurs du sport collectif (solidarité, respect de ses équipiers, tolérance, ...)
- développer l'amitié et la convivialité entre les participants
- permettre aux joueurs de jouer « à leur niveau » et ainsi de faire venir à la compétition des « petits joueurs » qui en étaient exclus dans le système traditionnel.

Ces compétitions impulsées par la Fédération Française ont débutées depuis bientôt 15 ans dans les Comités Départementaux. Le Comité Régional doit maintenant organiser et structurer le niveau régional de ces compétitions : développer les catégories qui démarrent et améliorer les compétitions existantes.

- Continuer le développement et la structuration des écoles de pétanque et l'accueil des jeunes.
- Fournir aux jeunes des compétitions attractives pour les garder dans notre sport

➤ CHAMPIONNAT PAR EQUIPES DE CLUBS

2025-2028

Poursuivre le Championnat Régional par équipes de clubs chez les Jeunes

Poursuite du développement du Championnat Régional par équipes de clubs chez les Vétérans

Indicateurs de réalisation (Fait/Non fait) :

Action 3

Indicateurs d'activité (suivi annuel) :

- 1- nombre d'équipes participants au Championnat des Clubs Jeunes.

➤ DEVELOPPEMENT JEUNES

2025-2028

1. Campagne de labellisation des écoles de Pétanque par la Fédération
2. Poursuivre le Championnat Régional par équipes de clubs chez les Jeunes et le développer dans les comités départementaux
3. Développement des centres d'entraînement
4. Etude des améliorations possibles sur les compétitions régionales Jeunes et mise en place de nouvelles compétitions : jeunes, jeunes féminines. Mise en valeur des éducateurs et des écoles de pétanque dans ces compétitions.

Indicateurs de réalisation (Fait/Non fait) :

Action 4

Indicateurs d'activité (suivi annuel) :

- 1- nombre d'écoles labellisées
- 2- nombre d'équipes participants au Championnat des Clubs Jeunes

➤ RECHERCHE DE NOUVEAUX PUBLICS

Nos projets dans ce domaine :

Etablir les contacts et les partenariats avec le monde scolaire (USEP, UGSEL, UNSS, FFSU)
Développer les contacts avec les organisations Handisport et Sport adapté (FFSA, FFH)
Développer la pratique féminine

Les actions pour les 4 années à venir :

✓ DEVELOPPER LA PRATIQUE JEUNES EN MILIEU SCOLAIRE

2025-2028

1. Incitation à la pratique des jeunes en milieu scolaire (USEP, UNSS et localement avec les écoles primaires, collèges, lycées) : signature de partenariats dans les départements
2. Intervention du Conseiller Technique Fédéral Régional dans les projets de développements des écoles de Pétanque

Indicateurs d'activité (suivi annuel) :

- 1- nombre de partenariats signés
- 2- nombre d'actions réalisées avec le CTRF

✓ DEVELOPPER LA PRATIQUE HANDISPORT ET SPORT ADAPTE

2025-2028

1. Contact avec les fédérations, Comité Régionaux et Comités Départementaux handisport et sport adapté : recenser les besoins (comprendre le handicap), concevoir les activités adaptées, former l'encadrement.
2. Soutien des actions pour le handisport et le sport adapté dans les Comités Départementaux et les clubs.
3. Partenariat sur la création d'une manifestation régionale handisport ou sport adapté

Indicateurs de réalisation (Fait/Non fait) :

Actions 1 et 3

Indicateurs d'activité (suivi annuel) :

Nombre d'actions découvertes Handisport dans les Comités et les clubs

✓ DEVELOPPER LA PRATIQUE FEMININE

2025-2028

1. Recueil des besoins avec les Comités Départementaux (rencontres avec les Responsables des Commissions Féminines Départementales).
2. Développement de la « Journée de la Pétanque au Féminin » : action annuelle dans les Comités Départementaux permettant aux joueuses licenciées de faire découvrir leur sport en invitant une amie non licenciée. L'objectif étant la prise de nouvelles licences
3. Poursuivre le développement des compétitions féminines : Tête à Tête, Doublette, Triplette, Mixtes, Championnat par équipe de clubs
4. Encourager la pratique Féminine au sein des Ecoles de Pétanque et former des encadrants techniques
5. Etude de nouvelles compétitions

Indicateurs de réalisation (Fait/Non fait) :

Actions 1, 4 et 5

Indicateurs d'activité (suivi annuel) :

- 1- nombre de participantes / an / comité départemental
- 2- nombre de participantes / an / comité départemental

Axe 2 : Organiser et professionnaliser notre structure

Nos projets dans ce domaine :

1. Structurer notre Equipe Technique Régionale avec le recrutement du CTRF salarié à temps plein.
2. Former les dirigeants et les encadrants sportifs

Le renouvellement important de l'encadrement de notre discipline, que ce soit au niveau des dirigeants de clubs ou au niveau de l'encadrement sportif avec de nouveaux arbitres et éducateurs nous oblige à mettre en place chaque année des formations et des mises à niveau des connaissances. En matière de formation le Comité Régional doit être :

- Acteur pour la dispense de formation, préparation aux examens nationaux, mise à niveau des connaissances
- Fédérateur des instances départementales (Comités) pour établir des programmes et des outils de formation des dirigeants et assurer ainsi une cohérence régionale

Ces formations doivent être prioritairement ciblées vers les populations qui font actuellement défaut : les jeunes et les féminines. Elles doivent être l'occasion de donner envie à ces personnes de s'investir dans la vie de dirigeants.

Les objectifs ciblés :

- Structuration de l'ETR : recrutement du responsable de l'ETR (CTFR) et mise en place d'un groupe technique (éducateurs, arbitres, élus du CR) pour l'encadrement des stages, des détectés et le développement des actions dans les comités départementaux
- Pour les dirigeants :
 - o Utilisation des procédures de gestion des compétitions
 - o Maîtrise des outils informatiques : logiciels de gestion des licenciés et des concours, bureautique, messagerie et Internet
 - o Formation administrative avec le support du « Guide du Dirigeant »
- Pour les encadrants sportifs :
 - o Arbitres : mise à niveau des connaissances, préparation aux examens. Identifier le haut niveau par la constitution d'un « Pool arbitres régional » pour les compétitions Régionales et Nationales.
 - o Educateurs : préparation des candidats aux examens, formation de formateurs pour démultiplier la formation dans les Comités.

Les actions pour les 4 années à venir :

2025 : Mise en place de l'ETR

1. Recrutement du CTFR fin 2025 et mise en place de l'équipe technique
2. Etablir le programme de travail pour les 2 premières années

Indicateurs de réalisation (Fait/Non fait) :

Action 1 et 2

Former nos dirigeants

3. Formation des dirigeants : Comité Régional, Comités Départementaux, clubs
4. Dispenser des formations à destination des éducateurs et des arbitres

Indicateurs d'activité (suivi annuel) :

- nombre de stages et nombre de personnes formées / an
- nombre de formation / an / Comité Départemental

2025 : Mise en place de toutes les Commissions sportives et administratives

Composition des Commissions, définition de leur mode de fonctionnement, réunions périodiques

Indicateurs de réalisation (Fait/Non fait) :

Action 5

2025-2028 : Homogénéiser les pratiques financières

Définir des barèmes de financement des compétitions et d'indemnisation des dirigeants et joueurs participants (déplacement, hébergement, restauration, ...)

Indicateurs de réalisation (Fait/Non fait) :

Action 6

2025-2028 : Homogénéiser les pratiques sportives

Harmoniser les compétitions départementales pour qu'elles utilisent les mêmes règles d'organisation

Mettre en place des Nouvelles compétitions régionales avec des représentants des 13 comités départementaux

Indicateurs de réalisation (Fait/Non fait) :

Actions 7 et 8

 **Axe 3 : Moderniser notre communication**

Nos projets dans ce domaine :

Développer les compétences « Communication »

Développement de la communication :

- accroître les compétences des dirigeants amenés à rendre compte des manifestations (prise de photo, rédaction article, ...)
- Poursuivre l'évolution et le maintien du site Internet

Les actions pour les 4 années à venir :

2025-2028 : Améliorer la communication

1. Formation des dirigeants (photos, compte-rendu des manifestations, ...)
2. Faciliter et améliorer la communication interne (entre les différentes commissions)

Indicateurs de réalisation (Fait/Non fait) :

Action 1

Indicateurs d'activité (suivi annuel) :

Nombre de stages et nombre de personnes formées

Axe 4 : Animation de la vie sportive et du haut niveau

Notre sport peut se pratiquer à tout âge, ce qui est un avantage pour l'accueil d'une large population, une richesse pour les relations intergénérationnelles, mais c'est aussi une contrainte car nous devons adapter nos compétitions à ce large éventail de pratiquants, sans oublier que nous avons une part importante de pratiquants « loisirs ».

Nos projets dans ce domaine :

- Organisation de nos compétitions traditionnelles :
 - o Les championnats régionaux
 - o Des compétitions régionales spécifiques pour les jeunes et les féminines
- Concours Nationaux et Régionaux :

Le Comité Régional surveille l'organisation des compétitions de niveau National et des compétitions régionales. Nous devons veiller au respect des règlements et des cahiers des charges d'organisation. Nous devons également montrer l'exemple en matière de qualité d'accueil des participants et de qualité d'organisation par un strict respect des cahiers des charges et des règlements fédéraux
- Prévention, santé :

Chercher un référent médical licencié pouvoir mettre en place des actions sur le domaine de la santé et du sport et notamment des contrôles d'alcoolémie sur nos compétitions régionales
- Détection et haut niveau :

Identifier nos meilleurs joueurs au travers de stages de détection, mettre en place des programmes de perfectionnement et préparer notre Elite régionale à accéder au niveau national (équipe de France).

Ceci concerne les populations Jeunes (-18 ans) et Espoirs (-22 ans) masculin et féminin

Les actions pour les 4 années à venir :

➤ **COMPETITIONS TRADITIONNELLES**

2025-2028

1. Pérenniser nos manifestations traditionnelles et améliorer leur organisation

Indicateurs d'activité (suivi annuel) :

- 1- qualité de l'organisation et satisfaction des participants

➤ CONCOURS NATIONAUX

2025-2028

1. Organiser le calendrier des compétitions et améliorer les organisations
2. Mesurer la « qualité » de nos manifestations (en liaison avec le Fédération)
3. Organiser le calendrier et des concours Régionaux et suivre leur déroulement (respect des cahiers des charges, ...)

Indicateurs de réalisation (Fait/Non fait) :

Actions 1, 2 et 3

Indicateurs d'activité (suivi annuel) :

1- nombre de compétitions nationales / an

➤ PREVENTION SANTE

2025

1. Créer la Commission Médicale et établir un programme d'actions pour les 4 années à venir

2025-2028

2. Organiser les contrôles d'alcoolémie systématiques sur nos compétitions régionales
3. Mettre en œuvre des actions sport-santé

Indicateurs de réalisation (Fait/Non fait) :

Action 1

Indicateurs d'activité (suivi annuel) :

2- Nombre de contrôles effectués / an et nombre de cas positifs

3- Nombre d'actions réalisées, nombre de participants

➤ DEVELOPPER LE HAUT NIVEAU REGIONAL

2025-2028

1. Poursuivre le développement de stages de détection
2. Mettre en place des programmes de perfectionnement
3. Création d'un Pôle d'entraînement Régional

Indicateurs de réalisation (Fait/Non fait) :

Actions 2 et 3

Indicateurs d'activité (suivi annuel) :

1 Nombre de stages de détection



SIGNATAIRES

Ce document a été établi le

A Montauban

Conformément au Projet Sportif Fédéral, ce projet associatif prend en compte les orientations fédérales en matière de politiques sportives et les réalités locales.

Le Président du Comité Régional
Francis RICARD

SIGNATURE